

l'avenir

UNE PUBLICATION DES
EDITIONS DE L'AVENIR PRESSE SRL6706 ARLON, avenue Pasteur 235
8200 MARCHE, 2000g Aux Moulins 2

DIRECTEUR GÉNÉRAL :

Denis Pionard

ÉDITEUR RESPONSABLE :

François Le Houbey
Route de Hannut 38 - 5004 Nourm Bouge
08124 88 11

RÉDACTEUR EN CHEF :

Thierry Kermack

CHEF D'ÉDITION :

Dorine LAPRALLE
info@lavenir.net - www.lavenir.net

RÉDACTION D'ARLON :

08123 10 30

RÉDACTION DE MARCHE :

08437 41 40

SERVICE CLIENTÈLE :

Abonnements : 08123 82 80
abonnements@lavenir.netCommandes photos : 08123 82 80
commandesphotos@lavenir.net

CSC 785 1214142 56

SPONSORING :

08124 88 11 - sponsors@lavenir.net

PUBLICITÉ NATIONALE :

IPM Advertising

info@ipm-advertising.be

www.ipm-advertising.be

PUBLICITÉ RÉGIONALE ET EN LIGNE :

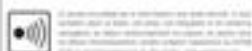
Région des Médias Régionales - 08123 82 74
info@regionalmediasregionales.be
www.regionalmediasregionales.be

PETITES ANNONCES :

petitesannonces@lavenir.net

NÉCROLOGIE :

08124 88 10



l'avenir

Je m'abonne

(papier + numérique)

Mon abonnement

 41,60€/mois (domiciliation) 1 an pour 499€

Mon édition

 Luxembourg Autre :

Livraison

 domicile Chez mon libraire

Coordonnées

Nom :

Prénom :

Rue :

N° :

Bte :

Code postal :

Localité :

Tél. :

E-mail :

Date naissance :

Num. de compte :

Je renvoie ce coupon sans

timbre. Adresse :

EDAP • « Abonnez-vous » •

DA 852-897-4 • Route de

Hannut 38 - 5004 Bouge

Découvrez nos
abonnements numériques
action.lavenir.net/abodes
2025/sem

SOLIDARITÉ

Quid du financement du relais social ?



En province de Luxembourg, le seul relais social se situe à Bastogne.

Écolo a interpellé le gouvernement wallon sur le financement précaire des relais sociaux en Wallonie, essentiels pour lutter contre l'exclusion. Le ministre Coppieters veut repenser le mécanisme de financement.

Les relais sociaux jouent un rôle clé dans la lutte contre l'exclusion et la grande précarité en Wallonie. Ces structures assurent la coordination des acteurs de terrain et soutiennent les dispositifs d'aide directe : accueils de jour et de nuit, travail de rue, repérage des situations d'urgence. Ils sont un maillon indispensable de la solidarité locale.

Depuis sa création en 2021, le Relais social intercommunal de la province de Luxembourg (RSLux), situé à Bastogne, mène un combat discret mais essentiel contre le sans-abrisme dans une région qui, malgré son image rurale, n'échappe pas à cette réalité dramatique. Sa coordinatrice générale, Sandrine Conrath, tire la sonnette d'alarme : les moyens sont bien en deçà des besoins.

Le financement reste fragile, en particulier pour les relais sociaux intercommunaux du Brabant wallon et de la province de Luxembourg. Actuellement, seule une part de 15 % de leur budget est assurée de manière structurelle. Les 85 % restants dépendent de subventions annuelles dites « facultatives », soumises à renégociation constante. Cette incertitude compromet leur stabilité et leur capacité d'action, s'inquiète Écolo.

Un statut particulier et des moyens limités

Face à cette situation, les parlementaires écologistes Céline Tellier et Stéphane Haizee ont interpellé le ministre wallon de la Santé et des Solidarités, Yves Coppieters, lors de la commission santé du 13 mai dernier. Ce dernier a reconnu la nécessité d'une réforme du financement et s'est engagé à proposer des solutions d'ici la fin de l'année, notamment pour le relais social de la province de Luxembourg.

Contrairement aux relais sociaux des grandes villes comme Liège ou Charleroi, le RSLux ne bénéficie pas du statut de relais urbain, faute d'une ville de plus de 50 000 habitants sur le territoire. Ce statut intercommunal implique un cadre de financement très différent : « Nous avons environ 28 000€ de frais de fonctionnement, là où les grands relais urbains peuvent recevoir jusqu'à 92 000€. Pour les projets, c'est une enveloppe d'environ 2 millions € pour les centres urbains », explique Sandrine Conrath. À l'échelle provinciale, le RSLux ne dispose que de 115 000€ pour mener ses actions, une somme dérisoire face à l'ampleur de la tâche.

Le RSLux emploie actuellement 12 personnes, représentant 10,9 équivalents temps plein (ETP). Pourtant, seuls 1,5 ETP est couvert par des financements structurels. « Cela signifie que l'emploi de 10 personnes repose sur des subsides facultatifs, donc précaires. Nous attendons encore des confirmations pour espérer stabiliser certains postes. Mais quel de notre champ de projet ? », s'inquiète la coordinatrice.

« Il faut repenser le mécanisme de financement »

« Le soutien aux acteurs de terrain et les moyens dédiés à la lutte contre le sans-abrisme demeurent la préoccupation constante », a assuré le ministre en commission. Il souhaite souligner le travail remarquable réalisé sur le terrain, notamment par les relais sociaux du Brabant wallon et du Luxembourg, et plus largement par l'ensemble des relais sociaux. Quant aux inquiétudes exprimées concernant les subventions facultatives pour les projets hors cadre décretaal, il importe de rappeler que notre objectif n'est pas de démanteler les dispositifs existants, mais de repenser le mécanisme de financement ».

Plus de 1300 sans-abri en province de Luxembourg

Pour les écologistes, les signaux du gouvernement MR-Engagés restent préoccupants : ils craignent une coupe budgétaire de 850 000€ en 2025 menaçant directement les relais sociaux. Or, comme le rappelle Sophie Michel dans un communiqué d'Écolo Luxembourg, la précarité est une réalité bien présente : « 1 394 personnes, dont 373 enfants, vivent en situation de sans-abrisme dans notre province. Et parmi ces 1 394 personnes, 10% sont des travailleurs. Romain Gaudron a souligné quant à lui l'utilité avérée du relais social luxembourgeois. Écolo appelle donc à sécuriser durablement les moyens de ces structures, au nom de la justice sociale et de la dignité humaine.

NICOLAS GUIRI 2